



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 07 octobre 2024, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Jacob Morin	conseiller	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 H
02 personnes assistent à l'assemblée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

203-10-2024

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Jean-François De Plaen, appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

204-10-2024

ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux des séances du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenues les 03 septembre 2024 et 09 septembre 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, ceux-ci sont soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture des procès-verbaux et que ceux-ci soient approuvés tel que soumis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1. SIUCQ : dépôt d'une offre de service

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

205-10-2024

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Comptes à payer 142 303,85 \$

ATTENDU QUE les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Douglas Beard, appuyé par M. Mario Lemire,
Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois de septembre 2024, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

206-10-2024

5.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 632 MODIFIANT LA LIMITE DE VITESSE UNE PARTIE DU CHEMIN DES DOMAINES ET DU RANG 2

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24,2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de présentation (MOTION) du présent règlement a été donné à une séance du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 03 septembre 2024 et inscrit au livres des délibérations sous le numéro 186-09-2024;

ATTENDU QU'un premier projet du règlement numéro 632 a été déposé à une séance du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 03 septembre 2024 et inscrit au livres des délibérations;

Il est proposé par M. Mario Lemire
Appuyé par M. Jean-François De Plaen
Et résolu unanimement

QUE le règlement N° 632, soit adopté et décrète ce qui suit ;

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- Excédant 70 km/h sur les chemins mentionnés à l'article 1 de ce présent règlement, c'est-à-dire : **Chemin des Domaines** soit : Entre l'intersection du chemin Saint-Jean et chemin de la Chapelle.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

- Excédant 50 km/h sur les chemins mentionnés à l'article 2 de ce présent règlement, c'est-à-dire : le **rang 2** soit : Entre le début de l'intersection de la route 243 jusqu'au cul-de-sac.

Une copie de ce règlement est disponible au bureau municipal.

207-10-2024

5.3 CAMPAGNE ANNUELLE DU COQUELICOT DU 25 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2024

Lettre reçue de la filiale 51 de la Légion Royale Canadienne invitant la municipalité à déposer une couronne lors de la cérémonie du souvenir qui se tiendra le 10 novembre prochain.

Le coût est de 200 \$.

Sur proposition de M. Simon Lauzière et appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt d'une couronne au nom de la municipalité au montant de 200 \$.

208-10-2024

5.4 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE FORFAITAIRE RELATIVEMENT À L'ACCÈS AUX RESSOURCES JURIDIQUES DU CABINET BÉLANGER SAUVÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite maintenir l'entente de services forfaitaires qui existe présentement avec le cabinet Bélanger Sauvé;

ATTENDU QUE la proposition datée du 12 septembre 2024 est valide pour toute l'année 2025;

ATTENDU QUE cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité moyennant une charge forfaitaire :

- Les communications téléphoniques avec la municipalité, qu'il s'agisse du maire ou de la directrice générale et des inspecteurs et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse de dossiers généraux ou de dossiers spécifiques;
- Toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants, qui n'impliquent pas l'analyse de documents ou de dispositions légales ou jurisprudentielles particulières;
- La préparation du rapport annuel auprès des vérificateurs, en conformité avec les dispositions du Code municipal du Québec et la pratique établie entre l'Ordre des comptables agréés et le Barreau du Québec;
- Le support légal requis par le personnel de la municipalité en période électorale, incluant l'accès par téléphone à un avocat du bureau à l'occasion de la journée du vote par anticipation et lors de la tenue du scrutin;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

- Tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), tel que référence à des documents ou informations relatives à des sujets d'intérêt pour la municipalité, incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles.

ATTENDU QU' il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalité;

ATTENDU QUE les crédits nécessaires sont disponibles à même le fond général de la municipalité.

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Douglas Beard
APPUYÉ PAR M. Mario Lemire, et résolu unanimement :

QUE la municipalité retienne la proposition de services du cabinet Bélanger Sauvé relativement à l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que décrite dans l'offre du 12 septembre 2024 pour un montant de 100 \$ par mois, plus les taxes applicables et les déboursés, et ce, pour toute l'année 2025.

209-10-2024

5.5 DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES 4 PROCHAINS MOIS

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller M. Simon Lauzière à titre de maire suppléant pour les 4 prochains mois, et ce dès la fin de la présente séance jusqu'au 03 février 2025.

210-10-2024

5.6 NOMINATION ET CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE POSTE D'« ADJOINTE À LA DIRECTION »

Communication est donnée du directeur général et greffier-trésorier et du comité RH, relatif à un contrat de travail à intervenir entre la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et Mme Lisa Lee Farman au poste d'« adjointe à la direction » en lien avec un projet intermunicipal avec la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, et ce, à compter du 25 septembre 2024.

Sur proposition du conseiller M. Éric Provencher, appuyée par le conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport de M. Alexandre Côté et du comité RH de procéder à la nomination de Mme Lisa Lee Farman au poste d'« adjointe à la direction » pour le service intermunicipal avec la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, et ce, à compter du 25 septembre 2024, le tout suivant les termes et les conditions d'un contrat de travail à intervenir entre les parties pour une durée déterminée prévu au contrat.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, ledit contrat de travail.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

211-10-2024

5.7 ASSUJETTISSEMENT DU LOT 5 740 301 DU CADASTRE DU QUÉBEC AU DROIT DE PRÉEMPTION

CONSIDÉRANT que le Règlement numéro 627 intitulé *Règlement concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble* permet à la municipalité d'exercer un droit de préemption sur des immeubles d'intérêt pour des fins municipales ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'exercer un tel droit sur le lot 5 740 301 du Cadastre du Québec ;

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers ;

D'assujettir au droit de préemption le lot 5 740 301 du Cadastre du Québec, aux fins d'habitations ;

De faire inscrire au registre foncier et de notifier au propriétaire un avis d'assujettissement au droit de préemption ;

De mandater le directeur général pour signer toutes les procédures requises à cette fin.

212-10-2024

5.8 FERMETURE DES COMPTES BANCAIRES DE RÉSERVES ET TRANSFERT DANS UN COMPTE ÉPARGNE

Communication est donnée du directeur général pour donner suite aux recommandations du vérificateur comptable lors du dépôt des états financiers.

La communication est de demander au conseil l'autorisation de fermer les comptes bancaires de réserves et de créer un seul compte épargne et d'autoriser ce transfert vers ce nouveau compte.

Sur proposition de M. Simon Lauzière et appuyée de M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation et de fermer les comptes de réserves et de procéder au transfert vers un seul compte épargne.

Il est également résolu de transférer les intérêts générés vers le compte d'opération de la Municipalité.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS DE SEPTEMBRE SERVICE INCENDIE

11 appels (04 premiers répondants, 01 pour installation électrique, 02 vérification de fumée et 4 appels d'entraide).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

213-10-2024

7.1 SOUMISSION REÇUE POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE PLUSIEURS RUES ET RANGS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'AUTOMNE 2024

Communication est donnée par le directeur général relatif à une soumission reçue pour des travaux de réparations de pavage dans plusieurs rues et rangs de la municipalité pour l'automne se résumant comme suit :

Pavage Veilleux	10 325 \$ avant taxes
-----------------	-----------------------

Sur proposition de M. Douglas Beard et appuyée par M. Jacob Morin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la communication du directeur général, de retenir les services de Pavage Veilleux concernant les travaux de pavage dans certains rangs et rues de la municipalité pour l'automne au montant de 10 325 \$ taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

214-10-2024

7.2 SOUMISSIONS REÇUES PAR APPEL D'OFFRE PUBLIC POUR LE RECHARGEMENT DE LA ROUTE CÔTÉ ET LE CHEMIN MAILHOT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à des soumissions reçues par appel d'offre public pour le rechargement de la route Côté et le chemin Mailhot sur le territoire de la municipalité se résumant comme suit :

J. Noël Francoeur Inc.	51 246,60 \$ avant taxes
-------------------------------	---------------------------------

Groupe FJH Construction Inc.	36 341,60 \$ avant taxes
-------------------------------------	---------------------------------

Groupe Colas Québec Inc.	69 998,28 \$ avant taxes
---------------------------------	---------------------------------

La plus basse soumission étant conforme, le directeur des travaux publics recommande d'octroyer le contrat à Groupe FJH Construction Inc. au prix soumis.

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics et de retenir les services de Groupe FJH Construction Inc. au prix total de 36 341,60 \$ avant taxes.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier à signer le contrat à intervenir à cet effet pour et au nom de la municipalité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

8. HYGIÈNE DU MILIEU

215-10-2024

8.1 FACTURE REÇUE DE LA COMPAGNIE J. NOËL FRANCOEUR INC. # M36-39 POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BASSINS À L'USINE D'ÉPURATION

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une facture de la compagnie J. Noël Francoeur Inc. Facture # M36-39 pour des travaux d'entretien des bassins à l'usine d'épuration se résumant comme suit;

- Enlèvement des végétaux et ajout de pierres au montant de 15 268,19 \$ avant taxes

CONSIDÉRANT QUE le montant est prévu dans le budget de l'usine d'épuration ;

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement de la facture M36-39 au prix soumis.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT 16 demandes de permis (valeur approx. 351 927 \$)

10. LOISIRS ET CULTURE

216-10-2024

10.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – NOËL DES ENFANTS 2024

CONSIDÉRANT QUE l'activité « Noël des enfants » aura lieu cette année;

CONSIDÉRANT QUE le comité de l'activité a adressé une demande de soutien financier au Conseil municipal en date du 13 septembre;

CONSIDÉRANT QUE ce soutien financier contribuera à la présentation d'un spectacle magique, suivi par l'arrivée du Père Noël, ainsi que des activités amusantes telles que le maquillage, des jeux gonflables et la remise de cadeaux et d'une collation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Simon Lauzière

Appuyée par M. Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accorde une aide financière d'un montant de 1 000 \$ pour le Noël des enfants 2024, organisé par le comité du Noël des enfants.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

11. SUJETS DIVERS

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 04 novembre 2024, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115-A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Jean-Pierre Courchesne et M. Patrick Vaillancourt formulent diverses questions et reçoivent une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

217-10-2024

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20 h 41

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier